

Séance du 25 mars 2025

COMITÉ SYNDICAL  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

VOTE DE LA BALANCE PROVISOIRE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq à dix-sept heures, à Petit-Couronne dans les locaux de la mairie, sous la vice-présidence de Madame Julie Lesage.

Étaient présents : Mmes Julie Lesage (présidente), Bernadette Gruel (vice-présidente), Mme Hélène Pelli (titulaire),  
Dieynaba Diallo (titulaire)  
MM. Joël Bigot (titulaire), Michel Cantais (vice-président), Bruno Courtois (titulaire), Laurent Turquer (titulaire),

La séance est ouverte à 17 h 10, Madame Hélène Pelli est nommée secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré,

Par 8 voix pour,  
Le Comité Syndical,

Adopte la balance provisoire du compte financier unique 2024 ainsi résumé :

	Section d'Investissement		Section de Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réalisées :	29 118,50 €	55 169,40 €	2 007 621,91 €	1 965 440,83 €
Résultat 2024		26 050,90 €	42 181,08 €	
Résultat cumulé de clôture 2023		78 352,55 €		61 050,56 €
Résultat cumulé de clôture 2024		104 403,45 €		18 869,48 €
Reste à réaliser	1 953,67 €			
Résultat net cumulé		102 449,78 €		18 869,48 €

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,

Julie Lesage